

PARCOURS LITTÉRAIRE

PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE
2011

D'UNE ARCHITECTURE GAGNANTE



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

PARCOURS LITTÉRAIRE
PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE **D'UNE ARCHITECTURE GAGNANTE**
2011



**ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC**

Cette publication a été réalisée avec le soutien du Conseil des Arts du Canada et du Gouvernement du Québec.

© 2011

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC [OAQ]

1825, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3H 1R4
Canada

Téléphone 514.937.6168, sans frais 1.800.599.6168

Télécopieur 514.933.0242

Courriel info@oaq.com

Internet oaq.com

Site dédié pea-oaq.com

COMITÉ D'ORIENTATION ET DE SÉLECTION DU PRIX ACTION

André Bourassa, architecte

Maggy Apollon, architecte

Nathalie Dion, architecte

François Hogue, architecte

Odile Roy, architecte

RÉDACTION ET DIRECTION DE LA PUBLICATION

Sylvie Champeau

VENTES ET DISTRIBUTION

Agence SCPGR

1858, avenue Woodland, Montréal (Québec) H4E 2J3 Canada

Téléphone 514.983.6547

Télécopieur 514.543.3549

Courriel info@scpg.com

Internet scpg.com

DESIGN GRAPHIQUE

Linda Therriault

COLLABORATEURS À LA RÉDACTION

Alain Hochereau, journaliste et rédacteur indépendant

Les architectes lauréats

RÉVISION LINGUISTIQUE

Denyse Demers

COUVERTURE

La Cornette, YH2 [Yiacouvakis Hamelin, architectes]

Imprimé par Imprimerie F. L. Chicoine

Saint-Germain-de-Grantham, (Québec) Canada

DÉPÔTS LÉGAUX – 2011

ISBN 978-2-9809022-3-9

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



Conseil des Arts
du Canada

Québec





MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Ici et maintenant

Depuis 33 ans, les Prix d'excellence en architecture soulignent le talent et la créativité des architectes d'ici. Aujourd'hui plus que jamais, ce concours orchestré par l'Ordre des architectes du Québec témoigne de la vitalité de l'architecture québécoise par le nombre record de dossiers de candidature – plus de 130 – qui nous ont été soumis. C'est avec plaisir que nous présentons les 24 projets primés, réalisés au cours des deux dernières années.

Le développement durable est maintenant un critère de sélection des projets primés, alors qu'il faisait l'objet d'une catégorie spéciale avant 2011. Collectivement, il était temps que nous en arrivions là. Au-delà des enjeux environnementaux, un cadre bâti durable est plus sain, plus confortable et plus économique pour les usagers. Aux quatre coins du Québec, ce sont les constructions de demain qui se sont distinguées cette année et qui ont obtenu la faveur du public ou des collègues architectes.

Le programme que voici est le reflet d'une architecture vivante, moderne, résolument humaine. Les photos révèlent des réalisations d'une grande qualité, qui ravissent autant les yeux que l'âme. Le texte qui les accompagne vous fera partager la démarche de l'architecte et de son client, une symbiose nécessaire à tout projet et son premier facteur de réussite.

Ce *Parcours littéraire d'une architecture gagnante* est une aventure qui vous charmera, vous surprendra ou vous laissera peut-être perplexe. L'avenir n'est plus ce qu'il était... et nous souhaitons que vous en fassiez partie tout comme nous.

Bon parcours !



André Bourassa, architecte
Président
Ordre des architectes du Québec



INTRODUCTION

Les réalisations qui font l'objet de cette publication ont été sélectionnées par un jury indépendant que j'ai eu le privilège d'accompagner. Des critères de sélection rigoureux ont été observés, notamment la maîtrise, l'interprétation et le respect du programme et des contraintes imposées, la relation du bâtiment avec le contexte environnant, l'application des principes de développement durable et d'accessibilité universelle, la composition architecturale [équilibre, harmonie, cohérence et pertinence], la qualité et le confort des espaces intérieurs et extérieurs, l'ampleur et la complexité du projet, le caractère novateur, l'emploi judicieux des matériaux de même que leur durabilité, la qualité des détails et le soin apporté à l'exécution puis, l'intégration harmonieuse des arts à l'architecture. En outre, pour juger de la performance de bâtiments recyclés et reconvertis, l'application de la hiérarchie des 3RV [réduction des déchets de construction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination] dans la gestion des résidus de construction, de rénovation et de démolition a été prise en considération. Le réemploi des matériaux, l'utilisation de produits à contenu recyclé et la planification d'espaces pour les équipements de récupération des matières recyclables ont également été relevés.

Leur choix s'est posé sur des projets méritoires tous azimuts qui font état de la créativité des architectes comme de leurs préoccupations humaines, environnementales et sociales. L'action humanitaire est d'ailleurs honorée dans cet ouvrage, qui présente le profil d'un jeune architecte membre d'Architectes de l'urgence Canada dont l'initiative a contribué à l'amélioration des conditions de vie d'une population démunie.

À la fin de ce *Parcours*, architecture et littérature se conjuguent nous dévoilant ainsi un secret bien gardé... les architectes nous révèlent quels sont les auteurs et les oeuvres littéraires qui les ont inspirés et qui ont façonné leur brillant esprit créateur. De la même façon, peut-être ce livret sera-t-il la source d'inspiration de votre projet d'architecture ?

Sylvie Champeau

Productrice déléguée des Prix d'excellence en architecture





La poursuite de l'excellence s'impose dans la profession, même s'il est parfois difficile de satisfaire aux nombreux critères qui la sous-tendent. Il faut pour cela réussir à équilibrer et à intégrer les divers éléments liés à la qualité architecturale et à la durabilité dans son sens le plus large. Bien que notre travail en tant que jury nous ait donné bien du fil à retordre, il nous a permis d'apprécier davantage les solutions créatives des architectes en réponse aux contraintes et exigences économiques, contextuelles, fonctionnelles et sociales qui tendent généralement à limiter l'étendue des gestes architecturaux.

Nous sommes heureux de reconnaître le mérite de ces architectes et l'audace de leurs clients à travers les prix et mentions que nous avons attribués.

Lise Anne Couture, architecte



MEMBRES DU GRAND JURY

PRÉSIDENTE

LISE ANNE COUTURE, ARCHITECTE

ASYMPTOTE ARCHITECTURE, NEW YORK

JOHANNE BOUCHER, ARCHITECTE, MBA

DIRECTRICE, IMMOBILIER (QUÉBEC)

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA

ANNE CORMIER, ARCHITECTE

ATELIER BIG CITY

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

MADELEINE DEMERS, ARCHITECTE

PLANIFICATRICE URBAINE PRINCIPALE

AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

MICHAEL JEMTRUD

PROFESSEUR AGRÉGÉ EN ARCHITECTURE

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

UNIVERSITÉ MCGILL

GUY LECLERC, ARCHITECTE ASSOCIÉ

GRUPE ARTCAD, ROUYN-NORANDA

EXPERTS INVITÉS – SECTEURS D'INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

ANDRÉ LABONTÉ, RESPONSABLE DE MARCHÉS – PARTENAIRES PROFESSIONNELS

VICE-PRÉSIDENTS – SERVICES À LA CLIENTÈLE, HYDRO-QUÉBEC

DISTRIBUTION

LUC MORNEAU, B.Sc.A., M. ENV.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, RECYC-QUÉBEC

PASCALE BEAUDET, HISTORIENNE DE L'ART ET CHARGÉE DE PROJET

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

JURY SPÉCIALISÉ EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

MARC-ANDRÉ BURELLE-FAVRON

DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE L'AQRIPH ET DE LA COPHAN

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET HABITATION

PIERRE FORCIER, ARCHITECTE

SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

VILLE DE MONTRÉAL

YAN GRENIER, CONSEILLER À L'INTERVENTION NATIONALE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

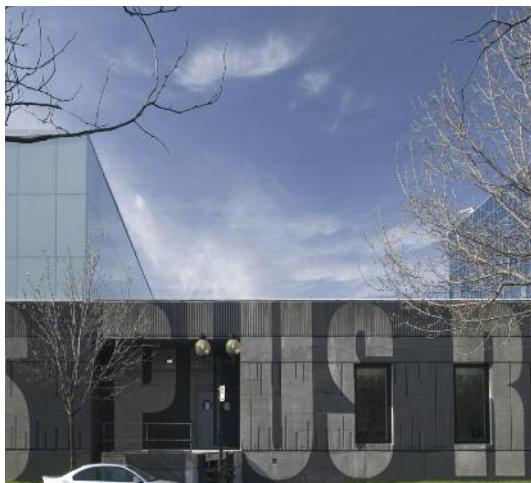
SOPHIE LANCTÔT, DIRECTRICE GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ LOGIQUE



ORGANISATION DU PARCOURS

	MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
	INTRODUCTION
	JURY
10 11	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL ET INSTALLATIONS DE L'ÉNAP
12 13	ABBAYE VAL NOTRE-DAME
14 15	THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
16 17	AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE GABRIEL-ROUSSEAU
18 19	CENTRE SPÉCIALISÉ DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DU QUÉBEC
20 21	SIÈGE SOCIAL DE SCHLÜTER-SYSTEMS INC. [CANADA]
22 25	PLACE DES FESTIVALS ET VITRINES HABITÉES – QUARTIER DES SPECTACLES
26 27	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, NOUVEAU CAMPUS DE LONGUEUIL
28 29	LA CORNETTE
30 31	GÉOMÉTRIE NOIRE
32 33	LES QUATRE ARBRES
34 35	UNITÉ DE VIE DES FILLES DE LA CHARITÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
36 37	RÉSIDENCE DE LA CONGRÉGATION
38 39	RÉSIDENCE SAINT-HUBERT
40 41	SCANDINAVE LES BAINS VIEUX-MONTRÉAL, SPA URBAIN
42 43	BOUTIQUE MICHEL BRISSON_
44 45	LE 300 ST-PAUL – PLACE TELUS
46 47	MAISON-ATELIER DU MOINE URBAIN
48 49	THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
50 51	HÔTEL MARRIOTT DE L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU ET SIÈGE SOCIAL D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL
52 53	RESTAURATION DU PAVILLON DE LA JAMAÏQUE DE L'EXPO 67 À L'ÎLE NOTRE-DAME
54 55	RÉSIDENCE ANDRÉ-COINDRE [1965]
56 57	GUILLAUME LÈVESQUE, ARCHITECTE, CHARGÉ DE MISSION AVEC LES ALGONQUINS À KITCISAKIK, ARCHITECTES DE L'URGENCE CANADA
58	ARCHITECTURE ET LITTÉRATURE CONJUGUÉES
60	REMERCIEMENTS
RABAT	CARTE



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL ET INSTALLATIONS DE L'ÉNAP

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 4750, RUE HENRI-JULIEN, MONTRÉAL SUPERFICIE | 11 000 M²

SAIA BARBARESE TOPOUZANOV ARCHITECTES WWW.SBT.QC.CA

COLLABORATION SPÉCIALE | JEAN-PIERRE LEGAULT, ACOUSTICIEN, DAVIDSON ET ASSOCIÉS

1^{er} PRIX DU JURY | BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS DE 5 M\$ ET PLUS

Le jury rend hommage aux architectes qui ont su recycler le bâtiment de cette ancienne école secondaire conçue dans les années 1960. À l'époque, le béton avait la cote et il avait ici été déversé en masse pour former une sorte de monolithe allongé, gris, rugueux et rébarbatif. Les architectes ont relevé avec brio le défi d'en faire un lieu de vie agréable; malgré les contraintes imposées par la conservation de ce bâtiment, il leur a fallu une certaine audace pour le transformer, en sculptant intelligemment son espace intérieur tout en renouant un dialogue avec son environnement extérieur.

À l'instar des vers d'un poème de Gaston Miron imprimés en grosses lettres sur les murs extérieurs de l'édifice, «*Je ne suis pas revenu pour revenir, je suis arrivé à ce qui commence*», les architectes ont utilisé des gestes simples pour humaniser l'édifice. Aussi, pour clarifier l'espace, ils ont souligné deux axes principaux de circulation. L'un, identifié par un corridor gris métallique sur toute la longueur du bâtiment, relie les différents espaces des deux premiers étages qui sont matérialisés par des plages de couleur. L'autre, empruntant la hauteur du basilaire, jusqu'à la cage de verre aménagée en cour intérieure, tire parti de l'imposant puits de lumière, avec l'ascenseur panoramique et la fenestration des studios de musique. À la jonction de ces deux axes, l'atrium, baigné de lumière naturelle, agit comme un point focal autour du hall d'accueil et du foyer des salles de spectacle.

Répondant au volume du basilaire existant, une nouvelle construction de verre, ajoutée à l'extrémité sud, accentue la perméabilité du bâtiment en s'ouvrant sur de nouveaux toits verts. Le jury a été tout particulièrement sensible à l'intelligence avec laquelle les architectes ont répondu aux besoins techniques du Conservatoire malgré un budget relativement limité. Ainsi, grâce à une configuration judicieuse des salles de concert, des panneaux de gypse peints jouent leur rôle aussi bien que s'il s'agissait du bois. De la même façon, des sas et un système de ventilation dans le corridor longeant le mur rideau permettent de satisfaire aux conditions d'humidité qu'exigent des studios de musique, sans risquer d'endommager l'enveloppe extérieure du bâtiment.





ABBAYE VAL NOTRE-DAME

COMMUNAUTÉ CISTERCIENNE VAL NOTRE-DAME, 250, CHEMIN MONTAGNE-COUPÉE, SAINT-JEAN-DE-MATHA SUPERFICIE | 6 000 M²

ATELIER PIERRE THIBAUT INC. WWW.PTHIBAUT.COM

2^e PRIX DU JURY | BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS DE 5 M\$ ET PLUS

Le programme inclut un cloître, une église, une hôtellerie, un parloir, un réfectoire, une cuisine, une bibliothèque et une infirmerie.

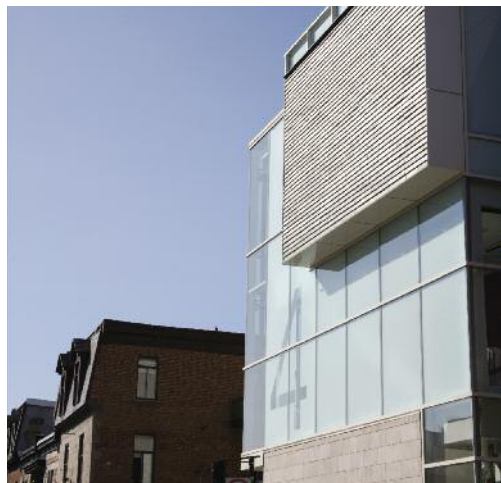
Cette nouvelle abbaye se veut l'expression de l'harmonie et de la simplicité intérieure que recherchent les moines cisterciens. Les offices, à raison de sept par jour, rythment leur quotidien. En adéquation avec ce mode de vie, les espaces semblent s'enrouler progressivement autour du cloître et culminent vers l'église, qui devient le point focal et le cœur du projet. L'organisation spatiale, fondée à la fois sur un besoin d'intimité nécessaire à la méditation, la communion avec l'environnement naturel et une cohabitation avec des hôtes laïcs, a retenu l'attention du jury.

Un axe est-ouest, matérialisé par les porteries et l'église, sépare les espaces réservés aux moines, autour du cloître, de ceux qui accueillent le public. Perpendiculairement à cet axe, le prolongement de la toiture du parvis de l'église trace l'amorce d'une ligne de progression du nord au sud, mettant en scène des espaces de plus en plus introspectifs, tout en établissant un lien entre l'abbaye et son site. On passe ainsi progressivement du jardin ouvert aux hôtes près de l'étang, à l'espace d'accueil, au jardin contemplatif du cloître et enfin au jardin de l'extrémité sud où les moines peuvent aller se recueillir.

Le jury a été sensible à l'utilisation judicieuse des matières et à la modulation de la perméabilité des surfaces en vue d'exprimer la dualité de la vie monastique, tantôt introspective, tantôt ouverte sur l'extérieur. La transparence des espaces publics (église, accueil) contraste avec l'opacité des murs les séparant du monastère. Inversement, la minéralité des espaces communautaires du rez-de-chaussée fait place, à l'étage, à l'omniprésence du bois qui apporte chaleur et humanité aux espaces individuels s'ouvrant sur la forêt. En matière de développement durable, le jury souligne l'efficacité énergétique du projet grâce, notamment, à son système géothermique, ses toitures vertes et ses bassins de récupération d'eau.







THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

100, AVENUE DES PINS EST, MONTRÉAL SUPERFICIE | 6 000 M²

LES ARCHITECTES FABG [BRODEUR, GAUTHIER, LAVOIE ARCHITECTES] WWW.ARCH-FABG.COM

1^{ER} PRIX DU JURY | BÂTIMENTS CULTURELS DE 2 M\$ ET PLUS
PRIX DU JURY ATTRIBUÉ EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE
L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION — INNOVATION ET POTENTIEL DE RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL
PRIX NORMAN-SLATER POUR L'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE

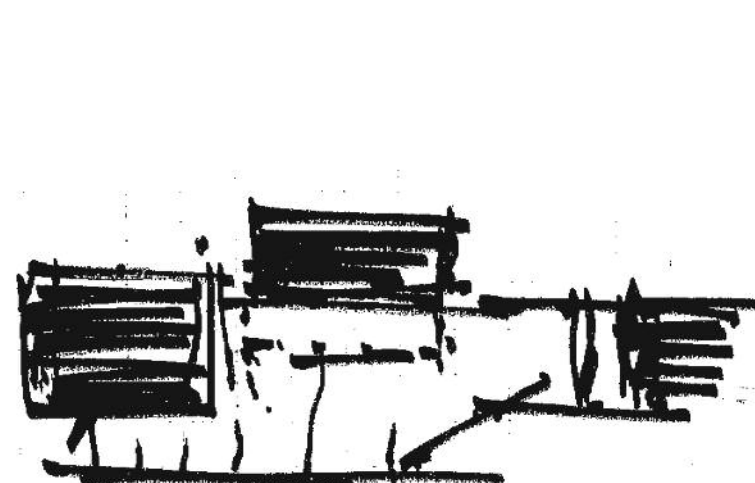
14
15

Le théâtre de Quat'Sous a été fondé en 1963 par un groupe d'acteurs sous la direction de Paul Buissonneau. Ensemble ils ont acheté une synagogue située sur le Plateau Mont-Royal et l'ont transformée en un petit théâtre qui n'a cessé depuis de présenter des productions audacieuses. Construit en 1907, le bâtiment présentait de sérieux problèmes de conformité aux normes de sécurité en plus de lacunes liées au confort des usagers. La nécessité d'un nouveau programme incluant scène, parterre, foyer, coulisse, régie et salle de répétition de même que le piètre état de la structure du bâtiment ont mené à la construction du nouveau théâtre sur son site actuel.

La commande visait à incorporer au nouveau bâtiment le plus d'éléments possible de l'ancien afin d'en évoquer la mémoire. Ainsi, les pierres, l'ardoise, le bois, la brique, le marbre et le mobilier ont été recyclés et côtoient aujourd'hui les nouveaux matériaux tels que le verre, transparent et translucide, la brique noire et l'aluminium perforé. Un défi de taille consistait par ailleurs à intégrer le bâtiment dans le contexte environnant de l'avenue des Pins, qui est bordée d'une succession de bâtiments médiocres et de murs coupe-feu exposés. Le jury a relevé la prouesse des architectes à cet égard de même que dans la réalisation d'une composition architecturale qui correspond aux notions de développement durable aux sens écologique et culturel.

Intégration des arts à l'architecture L'œuvre de l'architecte Hal Ingberg, *Katsu*, naît d'un filigrane en PVB de bandes à la fois réfléchissantes et translucides, lequel est intercalé dans le verre laminé de la balustrade de la terrasse du dernier étage et de la fenestration de la salle de répétition. En jouant sur les effets de transparence et de réflexion qui varient selon l'intensité de la lumière et l'angle de vue, l'installation crée un environnement dynamique et interactif qui se lit autant de l'intérieur que de l'extérieur. Le jury a apprécié le caractère novateur de cette œuvre qui s'éloigne de l'assimilation habituelle de l'art à un objet. En outre, il a été sensible à la dynamique architecturale que produit l'œuvre, en faisant vibrer la surface du théâtre selon les conditions de lumière et la position de l'observateur. **Innovation et rayonnement international** Le Quat'Sous a déjà prouvé ses qualités architecturales par l'obtention d'un prix de l'USITT (United States Institute for Theatre Technology) en 2009. Mais ce qui est unique en son genre et mérite de faire des émules ailleurs dans le monde, c'est d'avoir atteint un tel niveau d'excellence architecturale avec un budget limité et dans le domaine des arts. En outre, malgré la modestie du projet ou grâce à elle et pour aussi remarquables que soient les stratégies appliquées, c'est surtout la combinaison de toutes les prouesses architecturales et artistiques réalisées dans ce projet de micro-théâtre en milieu urbain qui est à la source même de son caractère novateur.





AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE GABRIEL-ROUSSEAU

1155, BOULEVARD DE LA RIVE-SUD, LÉVIS SUPERFICIE | AVANT 5 000 M² APRÈS 9 000 M²

CONSORTIUM **AC /A** [ANNE CARRIER ARCHITECTE] ET **POULIN ARCHITECTES** WWW.ACARCHITECTE.COM WWW.ONICO.CA

1^{ER} PRIX DU JURY | BÂTIMENTS INDUSTRIELS DE 5 M\$ ET PLUS

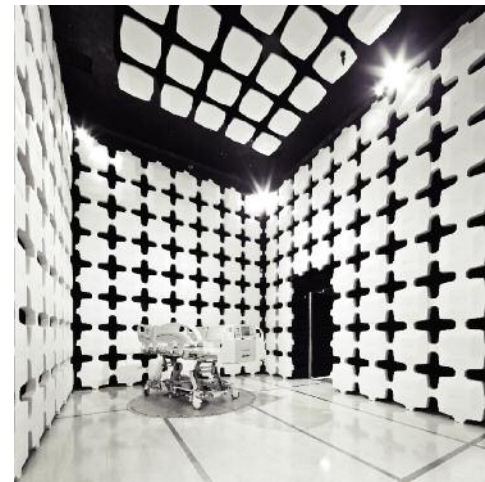
Le défi lancé aux architectes par la Commission scolaire des Navigateurs consistait non seulement à doubler la superficie du Centre de formation professionnelle afin d'y ajouter une section pour l'enseignement en électricité et en télécommunications, mais aussi à affirmer l'identité de l'institution par une expression architecturale singulière.

L'édifice a été imaginé de façon très compacte afin d'occuper le moins d'espace possible sur le site et de rapprocher les différentes fonctions entre elles. Les nouveaux ateliers ont été logés dans trois blocs qui, par leur disposition dans l'espace, définissent l'esthétique de l'ensemble du projet. Les architectes ont su tirer profit de la déclivité du terrain pour harmoniser la disposition de ces formes géométriques simples. Par opposition, le vide laissé entre ces masses sombres est matérialisé par un imposant mur-rideau de verre, derrière lequel on retrouve les espaces publics, inondés de lumière naturelle. L'œuvre d'art « Portail : le rite de passage » du sculpteur Laurent Gagnon, qui est en parfaite harmonie avec le bâtiment, présente une variation sur le thème du prisme rectangulaire qui se métamorphose en banquette, basculant ainsi vers l'aspect fonctionnel d'une pièce de mobilier.

Le jury a particulièrement apprécié la composition harmonieuse des trois grandes salles de même que les jeux de transparence et d'opacité. C'est un bâtiment qui « brille », le jour comme la nuit.

La matérialité du projet se traduit à travers le traitement du revêtement métallique utilisé pour les blocs. Ce revêtement se prolonge jusque dans les corridors, brouillant la frontière entre l'intérieur et l'extérieur. La lumière éclaire ses parois et en révèle la texture, son assemblage et ses sections. Le vide s'exprime, quant à lui, dans la transparence du verre et des plaques perforées, laissant percevoir l'animation intérieure depuis l'extérieur et dynamisant ainsi la façade.

À travers cet assemblage, le bâtiment révèle un milieu de vie stimulant et convivial tant pour les étudiants que les enseignants.



CENTRE SPÉCIALISÉ DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DU QUÉBEC

129, RUE DU PARC-DE-L'INNOVATION, LA POCATIÈRE SUPERFICIE | 3 584 M²

CONSORTIUM **BISSON | ASSOCIÉS + CARL CHARRON ARCHITECTE** WWW.BISSONASSOCIES.COM WWW.ATELIER5.CA

2^E PRIX DU JURY | BÂTIMENTS INDUSTRIELS DE 5 M\$ ET PLUS

Le programme inclut un hall d'entrée sécurisé, des salles de conférence modulables, des bureaux, des laboratoires, une chambre anéchoïque, des cellules de soudage au laser, une salle de mécanique et de distribution géothermique, un atelier de fabrication mécanique, des salles d'essais, un débarcadère, des zones d'entreposage et de stationnement pour vélos, une terrasse extérieure et un bassin de rétention.

Le mandat des architectes était de construire un nouveau centre collégial de transfert de technologie qui devienne un modèle du genre, autant sur le plan technique qu'architectural. À ce titre, le jury les félicite d'avoir opté pour un processus de conception intégré, dont l'un des objectifs était l'obtention d'une certification LEED Argent.

Parallèlement à une gestion efficace des déchets et à une utilisation importante de matériaux répondant aux critères du développement durable, le nouveau bâtiment a été conçu pour une performance énergétique optimale et la préservation de l'environnement. À preuve : la consommation d'eau a été réduite de 47 % par rapport à la normale, des supports à vélos ont été installés, un système de gestion des eaux de pluie a été mis en place et les deux tiers du site ont été consacrés à des espaces verts.

Outre la performance écologique de cette réalisation, le jury a tenu à souligner cette réussite sur le plan architectural. C'est un bâtiment industriel qui a du charme. L'articulation des volumes intérieurs qu'il propose est intéressante et les architectes ont fait preuve de créativité dans l'intégration harmonieuse des systèmes mécaniques. Ainsi, à l'instar de l'escalier déstructuré du hall d'entrée et de la fenestration inégale, les architectes ont joué sur une alternance de pleins et de vides et sur un contraste de couleurs et de matières pour évoquer l'esprit même des innovations technologiques, faites de rigueur scientifique et de créativité débridée. Dans le même esprit, ils ont su tirer profit de l'imposante mécanique du bâtiment, plutôt que de la subir comme une contrainte, en choisissant de l'intégrer aux espaces ou, au contraire, de la mettre en valeur comme l'élément d'une vitrine technologique.





SIÈGE SOCIAL DE SCHLÜTER-SYSTEMS INC. [CANADA]

21100, CHEMIN SAINTE-MARIE, SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE SUPERFICIE | 6 132 m²

DCYSA ARCHITECTURE & DESIGN [DESMARAIS, COUSINEAU, YAGHJIAN, ST-JEAN ET ASSOCIÉS] WWW.DCYSA.CA

COLLABORATION SPÉCIALE | LYSE MIREILLE TREMBLAY, ARCHITECTE, PA LEED [GÉRANCE ET SUIVI DU PROCESSUS D'ACCREDITATION LEED]

3^e PRIX DU JURY | BÂTIMENTS INDUSTRIELS DE 5 M\$ ET PLUS

Le programme inclut des espaces à bureaux, une salle de démonstration, une cafétéria, des ateliers, un entrepôt et un centre de distribution.

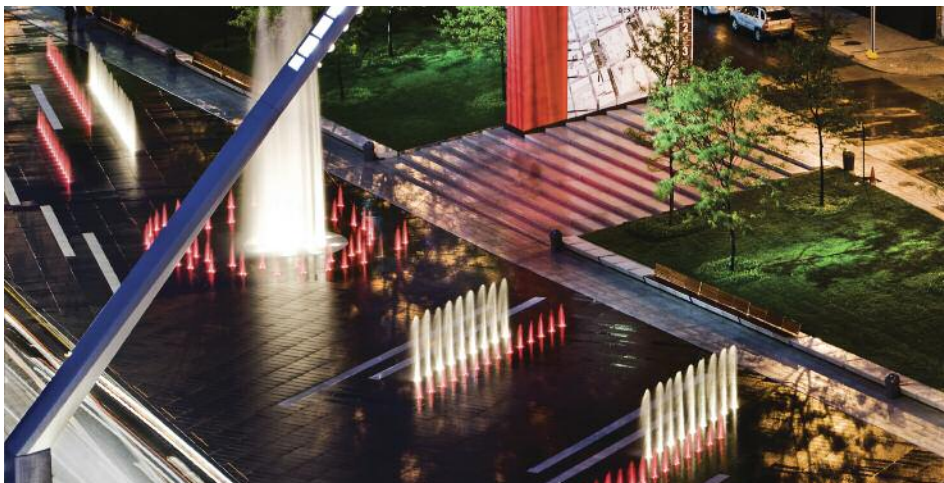
Le design et le respect de l'environnement sont très étroitement liés dans la conception de cet immeuble industriel qui regorge d'innovations et qui célèbre l'arrivée au Québec de ce fabricant de l'industrie du couvre-plancher. Les fonctions de l'édifice s'organisent à l'intérieur de deux volumes distincts, tant par leur volume que par leur orientation, situés de part et d'autre d'un hall d'entrée complètement vitré, catalyseur de lumière et d'énergie.

Le jury a apprécié l'équilibre obtenu entre la qualité de la conception architecturale du projet et les choix écoresponsables; à l'instar du conduit de ventilation dissimulé dans la passerelle du hall d'entrée, du mur végétal intérieur et du réservoir d'eau de pluie placé sous l'atrium, les architectes ont savamment intégré les systèmes mécaniques à l'édifice afin de préserver l'intégrité architecturale de l'ensemble. Le lieu comporte des espaces intérieurs chaleureux autant que performants, garants d'une meilleure qualité de vie pour les employés.

En matière de développement durable, les objectifs étaient ambitieux au point de viser une certification LEED Or. Ainsi, des systèmes de gestion des eaux, de sélection des matériaux et de réduction de la consommation d'énergie ont été mis en place. À titre d'exemple, la façade sud de l'entrepôt porte un mur solaire passif d'environ 100 mètres carrés et tous les planchers sont recouverts de carreaux de céramique sous lesquels un réseau de conduits circule, redistribuant la chaleur ou la climatisation par radiation. Les salles de bains sont équipées de détecteurs de mouvement pour l'éclairage et d'appareils sanitaires fonctionnant sans eau ou avec l'eau de pluie récupérée. Les appareils de plomberie utilisent quant à eux des piles photovoltaïques et enfin, dix-neuf puits géothermiques alimentent le chauffage et la climatisation de l'édifice.







PLACE DES FESTIVALS – QUARTIER DES SPECTACLES

RUE JEANNE-MANCE | SUPERFICIE | 12 000 m²

CLIENT | VILLE DE MONTRÉAL

DAOUST LESTAGE INC. ARCHITECTURE DESIGN URBAIN | WWW.DAOUSTLESTAGE.COM

1^{ER} PRIX DU JURY | DESIGN URBAIN

Le Quartier des spectacles se transforme progressivement depuis l'amorce, en 2007, du projet de réhabilitation urbaine ayant pour objectif d'arrimer la culture des événements spéciaux à la culture du quotidien et d'évoquer les traces historiques du *Red Light District*. La place des Festivals est le premier lieu public créé au sein du Quartier des spectacles. Ses nouveaux espaces dynamiques sont utilisés à des fins de théâtres extérieurs en période de festival pour devenir des témoins privilégiés de la vie urbaine à tout autre moment. Les rues de dimensions réduites et les trottoirs élargis sont les archétypes des premiers gestes posés pour définir l'ensemble de son périmètre. Ce grand plateau public a pris place sur la rue Jeanne-Mance et sur un talus la bordant, surmonté d'un parc de stationnement pour voitures. Ce nivellement efficace a été souligné par le jury de même que la capacité des architectes à réhabiliter un espace difficile à traiter pour en faire un lieu polyvalent et dynamique, propice aux arts et aux créations ludiques, et toujours convivial même en dehors de la période des festivals.

Si la superficie de la place a été prévue pour accueillir quelque 25 000 personnes, les architectes ont tout de même créé une animation permanente. Sur une partie de sa surface minérale, une fontaine interactive, constituée de 325 jets d'eau éclairés de 470 luminaires intégrés, compose des chorégraphies aquatiques programmées, dont les plus spectaculaires font jaillir l'eau jusqu'à 12 m de haut. En face, deux « vitrines », logeant chacune un restaurant, animent la place en permanence.

Outre cette mise en scène urbaine, le jury a souligné le doigté avec lequel les architectes ont su combiner les différents usages de la place tout en veillant à l'unité de l'ensemble. Ainsi, les gros travaux de déblaiement du talus visant à adoucir la pente ont été effectués en évitant soigneusement les ruptures brutales de niveau entre les zones vertes piétonnières et les aires réservées aux véhicules. Parallèlement à cette continuité formelle, qui est idéale pour les festivals, les architectes ont réussi à ramener la place à une échelle humaine en jouant sur une succession de surfaces végétales et minérales de différentes tonalités.





VITRINES HABITÉES – QUARTIER DES SPECTACLES

1425 ET 1485, RUE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL SUPERFICIE | 2 X 320 M²

CLIENT | VILLE DE MONTRÉAL

DAOUST LESTAGE INC. ARCHITECTURE DESIGN URBAIN WWW.DAOUSTLESTAGE.COM

1^{ER} PRIX DU JURY | BÂTIMENTS COMMERCIAUX DE MOINS DE 2 M\$

Le projet des vitrines habitées sur la place des Festivals posait plusieurs défis, dont celui de créer une animation en soi tout en offrant un spectacle de la vie urbaine. Inscrites sur le domaine public, les vitrines ont nécessité la création d'un cadre réglementaire novateur afin de permettre leur réalisation. Les bâtiments, qui sont d'une grande pureté architecturale, abritent des restaurants dans une véritable extrusion monolithique de verre et d'aluminium. Pour relever le défi, les architectes ont opté pour une double stratégie. D'une part, ils ont créé un modèle unique où l'ensemble des plans, incluant la toiture, réunit les qualités esthétiques d'une façade principale; d'autre part, ils ont privilégié la perméabilité, voire l'immatérialité d'une enveloppe largement fenêtrée qui projette l'usager à l'extérieur et permet au piéton des incursions visuelles tant à l'intérieur des restaurants que vers la place publique. Ce faisant, les architectes ont redynamisé la façade aveugle du Musée d'art contemporain de Montréal tout en créant un événement permanent dans ce lieu public.

Le projet se compose ainsi de deux parallélépipèdes imposants, de 40 m sur 4 m, qui longent la façade du musée. Pour conférer à l'ensemble une impression de transparence et de légèreté, la structure en acier est dissimulée, en façade et sur le toit, derrière un mur-rideau d'aluminium et de verre, à l'intérieur comme à l'extérieur. En période estivale, de grandes parois ouvrantes, chapeautées par des auvents, optimisent l'interaction visuelle entre l'intérieur du bâtiment, la terrasse et la place des Festivals. Les zones de service, de cuisine et de fonctions techniques ont été judicieusement installées au sous-sol.

Le jury a reconnu que ces vitrines présentent les meilleurs atouts d'un bâtiment commercial; de façon élégante et raffinée, elles animent la rue et stimulent une interaction. En les qualifiant de « vitamine D virtuelle », le jury a souligné à juste titre la revitalisation qu'elles apportent à ce secteur de la ville.



NOUVEAU CAMPUS DE LONGUEUIL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

1050, PLACE CHARLES-LEMOYNE, LONGUEUIL SUPERFICIE | 40 000 M²

CONSORTIUM **MAROSI + TROY ARCHITECTES** | **JODOIN LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES** | **LABBÉ ARCHITECTE**

WWW.MAROSITROY.COM | WWW.JLP.CA | WWW.ARCHITECTURELABBE.COM

1^{ER} PRIX DU JURY | BÂTIMENTS COMMERCIAUX DE 2 M\$ ET PLUS

Le projet du campus a permis de revitaliser les anciens terrains de stationnement bordant le métro et la gare intermodale de Longueuil. Le jury a été séduit non seulement par la capacité de ce bâtiment à proposer une mixité d'usages commerciaux et institutionnels, mais aussi par la création d'un quartier intégré à la ville et suffisamment dense pour générer une véritable dynamique sociale. Il s'agit d'un projet intelligent et bien intégré à son environnement qui vient définir une nouvelle cohérence dans le développement urbain.

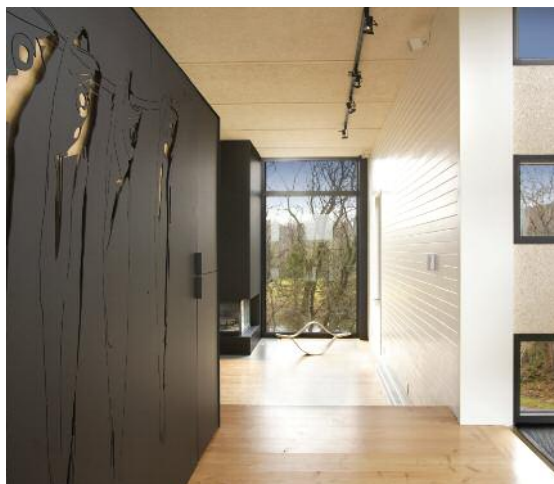
L'édifice est constitué d'un long basilaire commercial sur lequel s'élève une tour regroupant les espaces universitaires. Outre une densification de l'espace, cette volumétrie permet de créer une succession de lieux publics favorisant l'apparition d'une vie étudiante. À ce titre, le toit-jardin public minéral et végétal, aménagé au-dessus du basilaire, constitue l'extension virtuelle de la Place Charles-Lemoyne qu'il surplombe. De son côté, l'Atrium devient une véritable avenue intérieure où se côtoient commerces, espaces d'exposition, terrasses, aires de repos et zones végétalisées.

Le jury a par ailleurs apprécié l'intégration de l'édifice à la ville environnante, laquelle est obtenue par un jeu d'échelles et la création de circulations appropriées. Par exemple, en reliant naturellement le métro de Longueuil et la gare intermodale au reste de l'édifice, l'Atrium devient un foyer d'échanges à la fois public, commercial, universitaire et urbain. De la même façon, l'entrée principale de l'université s'ouvre sur la Place Charles-Lemoyne, dont le réaménagement prévu en fera un espace vert connecté à la ville.

Enfin, le jury a relevé l'importance toute particulière accordée au développement durable dans ce projet. Des systèmes de géothermie et de récupération de chaleur y ont été intégrés et des verres performants ont été choisis, le tout engendrant des économies d'énergie de 50 % en matière de chauffage et de climatisation. Les aménagements intérieurs maximisent la pénétration de lumière naturelle et rendent accessibles de magnifiques vues à un maximum d'usagers.







LA CORNETTE

CANTON DE CLEVELAND, ESTRIE SUPERFICIE | 280 m²
PROPRIÉTAIRES | DEUX FAMILLES AVEC DE JEUNES ENFANTS

YH2 [YIACOUPAKIS HAMELIN, ARCHITECTES] WWW.YH2ARCHITECTURE.COM
COLLABORATION SPÉCIALE | EMMANUEL YIACOUPAKIS, CHARPENTIER-MENUISIER

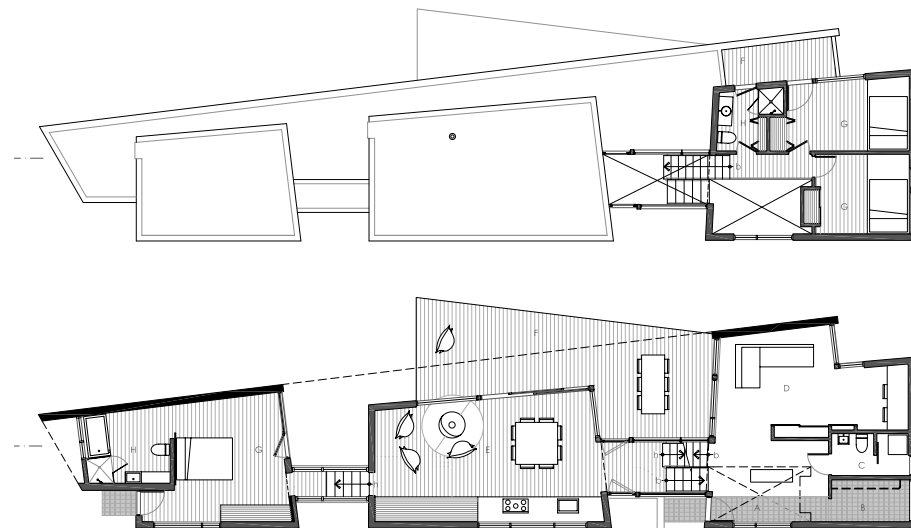
1^{ER} PRIX DU JURY ATTRIBUÉ EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
| BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DE TYPE UNIFAMILIAL

Ce projet de résidence secondaire surprend, tant par sa forme singulière que par son espace intérieur et le mode de vie original qu'il suppose. Juché sur le versant d'une colline, cette construction insolite, avec son toit à pignon élancé en forme de coiffure de religieuse, s'affiche clairement comme un objet architectural qui ne cherche pas à se fondre dans le paysage. Pourtant, comme l'a fait remarquer le jury, le découpage inattendu de sa forme réduit en apparence son volume, créant ainsi un événement qui, sans être brutal, ne manque pas d'intérêt dans son environnement champêtre.

Le jury a souligné l'effort de réflexion qui a présidé à l'étude des volumes, car pour aussi étrange que soit l'espace intérieur, comme la géométrie extérieure, il n'est jamais d'une complexité surfaite. Ce n'est pas une architecture convenue, mais sa composition reste toujours adroite dans son étrangeté. Cette habileté formelle se traduit par des espaces ouverts et lumineux. Les architectes ont tiré profit du dénivelé du terrain pour créer un contact direct avec la nature environnante, quel que soit l'endroit où l'on se trouve. L'utilisation de bandeaux de fenêtre réduit les effets d'éblouissement et de perte de chaleur des grandes surfaces vitrées tout en démultipliant les vues sur l'extérieur et les sources de lumière naturelle.

Outre la plastique de cette résidence, le jury a été séduit par le mode de vie communautaire qu'elle propose aux deux familles qui en sont les propriétaires. L'aménagement intérieur invite les occupants à participer ensemble à toutes les activités de la vie quotidienne. Même les chambres ont été conçues à l'image de dortoirs communautaires. Cette philosophie de vie est si bien intégrée à la résidence que tout le mobilier, qui en est l'émanation, a été fait sur mesure. La grande banquette en V et la table basse avec son téléviseur escamotable donnent au séjour des allures de veillée de camp. Les lits mur à mur et les couchettes flottantes suggèrent une approche ludique du sommeil. Comme l'expliquent les architectes, « c'est une colonie de vacances perdue dans la campagne ».





PLANS, NIVEAUX 1 ET 2

GÉOMÉTRIE NOIRE

SAINT-HIPPOLYTE, LAURENTIDES SUPERFICIE | 172 m²

YH2 [YIACOUVAKIS HAMELIN, ARCHITECTES] WWW.YH2ARCHITECTURE.COM

2^e PRIX DU JURY ATTRIBUÉ EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
| BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DE TYPE UNIFAMILIAL

Cette géométrie est en fait un jeu spatial auquel se sont livrés les architectes, avec la complicité de leurs clients, en combinant des formes, des couleurs et des textures de natures différentes. Le jury y a vu une sculpture architecturale qui s'insinue avec élégance dans le paysage forestier des Laurentides. Ce projet est aussi un exercice de formes, comme s'il s'agissait d'emboîter une série de figures géométriques complexes les unes dans les autres en plus de créer différents tracés, sans ligne parallèle stable, dans une architecture fragmentée qui permet, malgré tout, une grande unité formelle. On croirait à un jeu de l'esprit.

Trois blocs posés sur le sol sont placés en enfilade selon une logique fonctionnelle, celle du déroulement de la vie quotidienne. On passe du bloc de l'entrée et du séjour [surmonté de la chambre des enfants] au bloc réunissant la salle à manger et la cuisine pour terminer avec celui qui abrite la chambre des parents. Architecture de rencontre et de superposition, d'étroits passages vitrés, presque immatériels, relie chacun des volumes. L'harmonie est telle que la volumétrie de chaque élément dépend de celle des autres. Un long pan d'acier Corten, plié sur la façade nord-est de la maison, confère à l'ensemble son unité.

Largement ouverte sur le boisé grâce à de vastes baies vitrées, la résidence semble se refermer par endroits pour se transformer en un objet opaque. Grâce à leur démarche originale, les architectes sont parvenus à faire un dialogue entre le plein et le vide, l'ombre et la lumière, l'acier et le bois naturel – un langage architectural qui emprunte ses références plastiques à l'objet d'art.



LES QUATRE ARBRES

4878, RUE HENRI-JULIEN, MONTRÉAL SUPERFICIE | 1 306 m²

CLIENT | JUTRAS GROUPE IMMOBILIER

LES ARCHITECTES BOUTROS + PRATTE WWW.ATELIERRAUFBOUTROS.COM

1^{ER} PRIX DU JURY ATTRIBUÉ EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

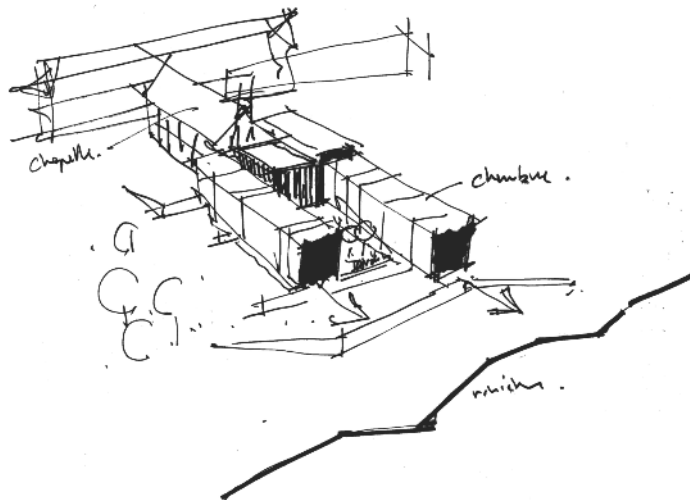
| BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS — ENSEMBLE D'HABITATIONS

Ce projet démontre la pertinence de requalifier les espaces résiduels, souvent abandonnés et localisés en arrière-cour du cadre bâti, en leur insufflant de nouvelles vocations et une fière allure. Ce faisant, il suggère une réflexion sur les avenues pouvant mener à la densification des quartiers centraux de la ville, en l'occurrence l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. L'immeuble résidentiel, construit à la place d'anciens entrepôts désaffectés et d'un garage abandonné, comporte une vingtaine de logements abordables organisés en copropriétés et s'adressant à une jeune clientèle. Le jury a reconnu dans ce projet une solution architecturale intéressante prouvant qu'il est possible de concevoir, dans un tel contexte et en plein cœur de la ville, un lieu de vie agréable.

Pour rompre avec la perception traditionnellement négative de la cour arrière, les architectes ont choisi de mettre en scène l'accès au bâtiment par une porte cochère, tapissée de bois de cèdre, dont les luminaires en pointillés transforment le passage d'accès en une passerelle de gala. L'immeuble est lui-même mis en valeur par quatre escaliers en spirale sculpturaux, enveloppés du même bois de cèdre, ainsi que par le dégagement de ses quatre façades et le tapis de verdure qui agrément ses abords.

La géométrie rectangulaire de l'immeuble et son vocabulaire architectural régulier et tramé sont rehaussés par le caractère sculptural des quatre silhouettes qui le devancent. Malgré les contraintes budgétaires, le projet a été bien pensé et procure un maximum de confort et d'avantages à ses occupants. La lumière naturelle pénètre efficacement à l'intérieur grâce à l'orientation du bâtiment et à une fenestration bien distribuée sur la trame régulière des façades. Par ailleurs, des plaques d'acier galvanisé lisses ou gaufrées (sur les façades latérales) réfléchissent la lumière naturelle, permettant ainsi de mieux éclairer le site enclavé. De taille modeste [55 m²], les logements répartis sur trois étages identiques sont tous traversants. Ceux du rez-de-chaussée possèdent une petite terrasse privée tandis que ceux du premier étage sont munis d'une porte coulissante qui s'ouvre sur un garde-corps en façade. Les logements du troisième étage comprennent une mezzanine menant à une terrasse individuelle qui, aménagée sur le toit, offre des vues captivantes sur la ville.





UNITÉ DE VIE DES FILLES DE LA CHARITÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

605, RUE BOWEN SUD, SHERBROOKE | AGRANDISSEMENT | 620 M²

ACDF* ARCHITECTURE | URBANISME | INTÉRIEUR [ALLAIRE COURCHESNE DUPUIS FRAPPIER, ARCHITECTES] | WWW.ACDF.CA

2^E PRIX DU JURY ATTRIBUÉ EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

| BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS — ENSEMBLE D'HABITATIONS

Le programme d'agrandissement de la maison-mère inclut une infirmerie de 54 chambres avec tous les services connexes, une cuisine pouvant servir 200 personnes, une salle de physiothérapie, une bibliothèque, des ateliers d'entretien et une cour intérieure aménagée en jardin. Né du besoin pressant d'accueillir un nombre important de sœurs en perte d'autonomie, le projet visait à offrir un lieu de vie propice aux échanges et procurant, par ses ambiances et parcours multiples, liberté et quiétude à ses occupantes.

Le jury a relevé la subtilité du dialogue entre l'expression architecturale du nouveau bâtiment et de l'ancien – un défi complexe relevé notamment entre les façades, qui se répondent sans jamais chercher à se copier. Le jury a en outre reconnu la simplicité et l'efficacité du plan du projet construit autour d'une cour intérieure flanquée de deux ailes pointant vers la rivière St-François en contrebas. Cette configuration aura permis non seulement de faire apparaître un jardin intérieur à la fois protégé, calme et ouvert sur le paysage, mais aussi de donner à toutes les chambres une vue sur la rivière.

L'assise en pierre sur laquelle repose la maçonnerie de la maison-mère semble se prolonger à l'arrière pour servir de base à la nouvelle construction. La couleur du parement de brique de celle-ci renvoie au toit d'ardoise de l'édifice patrimonial. La verticalité de ce dernier est évoquée dans le nouveau bâtiment par des insertions de bois torréfié, prolongeant vers le haut les fenêtres, et par l'utilisation de panneaux verticaux en aluminium sur l'une des façades de la cour intérieure.

Les architectes ont ainsi répondu avec justesse à un besoin très pointu tout en créant un environnement qui, tirant profit au mieux de la topographie du lieu et de son paysage, favorise l'introspection et le calme.





RÉSIDENCE DE LA CONGRÉGATION

RUE DE LA CONGRÉGATION, MONTRÉAL SUPERFICIE | 198 M²

_NATUREHUMAINE [MARC-ANDRÉ PLASSE ET STÉPHANE RASSELET, ARCHITECTES] WWW.NATUREHUMAINE.COM

1^{ER} PRIX DU JURY | AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR RÉSIDENTIEL

Cette nouvelle construction s'insère avec élégance entre deux bâtiments existants sur un îlot orienté nord-sud, doté d'un jardin. Malgré les contraintes réglementaires, les architectes sont parvenus à créer un volume intéressant qui se transpose, à l'intérieur, par des espaces fluides, décloisonnés et lumineux. Le plan, qui repose à la base sur la séparation des espaces de vie et de travail, comporte, au rez-de-chaussée, la cuisine, la salle à manger, le salon, une salle d'eau, un garage intérieur et une salle mécanique. Le premier étage regroupe la chambre principale, une salle de bains, un atelier de peinture, une pièce de travail et une salle de lavage.

Le concept module la volumétrie de l'espace par l'introduction d'une faille verticale qui scinde la maison en deux zones distinctes. Le bloc central est composé d'un escalier ouvert à deux volées, d'une passerelle en verre et d'un lanterneau laissant fuser la lumière sur deux étages. C'est à cet endroit que tous les espaces convergent et que les points de vue se croisent. Le jury a apprécié cette organisation des zones qui se lient naturellement les unes aux autres de même que la parfaite intégration des éléments architecturaux et des matériaux qui confèrent aux différents espaces et à l'ensemble une cohérence remarquable.

Les architectes ont joué sur les contrastes entre les matières, variées et sobres, pour souligner les séparations virtuelles et faire le lien entre les pièces. Les murs du bloc central peints en blanc avec quelques accents de noir font flotter dans l'espace les marches en bois de l'escalier qui annoncent le plancher des chambres et rappellent le matériau du bar et la table de la cuisine. La dalle de béton grise et lisse du rez-de-chaussée crée un lien entre la cuisine et le séjour. L'acier brut est utilisé pour la bibliothèque du salon et les garde-corps de l'escalier. À ces matériaux s'ajoutent l'ardoise pour les salles de bains, l'acier inoxydable pour les comptoirs de cuisine et des panneaux laqués blanc pour les armoires de cuisine.

À l'exception des trois portes coulissantes de l'atelier de peinture qui font référence à la tonalité de la façade arrière, les architectes ont proscrit l'utilisation artificielle de la couleur. Ce sont celles des matériaux utilisés et l'intensité de la lumière [artificielle, naturelle ou combinée] qui donnent le ton. Ces gestes ont l'avantage de ne pas surcharger l'espace. Au contraire, ils lui donnent toute sa personnalité et son sens.





RÉSIDENCE SAINT-HUBERT

RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | SUPERFICIE | 75 M²

_NATUREHUMAINE [MARC-ANDRÉ PLASSE ET STÉPHANE RASSET, ARCHITECTES] WWW.NATUREHUMAINE.COM

PRIX MARCEL-PARIZEAU [PROJET RÉALISÉ POUR MOINS DE 250 000 \$]

La difficulté de ce projet d'agrandissement tenait au fait que, pour des raisons structurelles et réglementaires, les architectes ne pouvaient pas construire en hauteur, au-dessus du niveau du toit existant. L'excavation du roc en sous-sol était par ailleurs exclue pour des raisons budgétaires. Limités à une extension arrière, les architectes ont su faire preuve de beaucoup de créativité pour non seulement démultiplier l'espace de façon intelligente en jouant sur un emboîtement de différents volumes ouverts les uns sur les autres, mais aussi limiter au maximum les coûts de construction. La richesse de cette résidence simple et modeste tient à ses espaces de vie vastes et lumineux.

Les architectes ont commencé par ouvrir l'espace, créant ainsi un axe prenant en enfilade le salon, la salle à manger et la cuisine. Si l'espace de la cuisine a été matérialisé par son long plan de travail central, les concepteurs ont défini celui de la salle à manger en le rabaisant au niveau du sol de la terrasse extérieure. De la même façon, un petit séjour, qui pourrait éventuellement être utilisé comme troisième chambre, a été placé en demi-sous-sol. La chambre des maîtres, dont le volume déborde sur l'espace de la salle à manger, a été logée dans un cube suspendu au-dessus du séjour. Cette pièce translucide conserve son identité et son intimité acoustique tout en communiquant avec l'espace principal.

Grâce au caractère traversant et perméable du nouvel aménagement ainsi qu'à l'ajout de fenêtres, de porte-fenêtres et d'un puits de lumière, les architectes ont donné à cette résidence une grande luminosité, d'ailleurs renforcée par un choix judicieux de couleurs et de matériaux laissés dans leur état naturel tant pour créer une ambiance authentique que pour comprimer les coûts. Le sol du salon et de la cuisine est revêtu d'un plancher d'érable huilé tandis que celui de la salle à manger est recouvert de grandes plaques de fibrociment. L'ardoise naturelle et la céramique blanche prévalent dans la salle de bains. Le mobilier de cuisine est recouvert de planches d'érable non plané teintes en noir. La structure du plafond en pruche laissée apparente, les murs peints en blanc et le choix des matériaux extérieurs – profilé de tôle et planches de pin –, tous ces éléments ont aussi contribué à la réussite de ce projet dans le respect du budget du client.







SCANDINAVE LES BAINS VIEUX-MONTRÉAL, SPA URBAIN

71, RUE DE LA COMMUNE OUEST, MONTRÉAL SUPERFICIE | 1 000 M²

SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES WWW.SAUCIERPERROTTE.COM

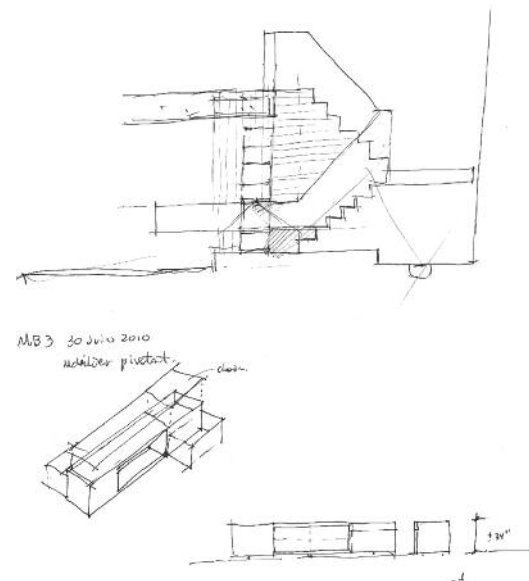
1^{ER} PRIX DU JURY | AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR COMMERCIAL

L'objectif de ce projet était d'offrir, à l'intérieur de l'espace confiné d'un ancien entrepôt en face des quais du Vieux-Port, une expérience de thermothérapie faisant appel à tous les sens du corps. Les architectes sont parvenus à créer un spa urbain où l'expérience spatiale modifie la perception normale des volumes existants. Plutôt que de se perdre dans une énumération de citations architecturales, ils ont su concevoir un environnement authentique, au minimalisme contrôlé, en jouant sur une série de variations sur le thème de la lumière et des matériaux.

Optant pour une évocation formelle des masses géologiques qui expriment dans la nature le chaud et le froid [pierres volcaniques et glaciers], les architectes ont aboli les angles et les séparations franches, faisant ainsi naître un espace homogène duquel les volumes semblent affleurer [bancs autoportants en ardoise noire, Fatboys informels], émerger [sauna, hammam] ou s'excaver [bain à remous]. En outre, les ruptures de plan systématiques, autant sur les murs qu'au plafond ou au sol, non seulement évoquent les dénivelés naturels, mais permettent de délimiter les zones en une série de volumes complexes imbriqués les uns dans les autres.

L'unité de l'ensemble est renforcée par une utilisation subtile de la lumière et un choix sobre et efficace des matériaux. Une seule ouverture sur la rue diffuse, à travers une paroi de verre opalescent, une lumière douce qui est progressivement relayée par un éclairage discret, dissimulé au sol ou excavé au plafond. Par ailleurs, le revêtement en bois du plafond définit un axe de circulation renversé qui relie les espaces minéraux de balnéothérapie à la salle de relaxation, matérialisée à la fois par sa différence de niveau et son plancher en bois.





BOUTIQUE MICHEL BRISSON

1074, AVENUE LAURIER OUEST, MONTRÉAL SUPERFICIE | 344 M²

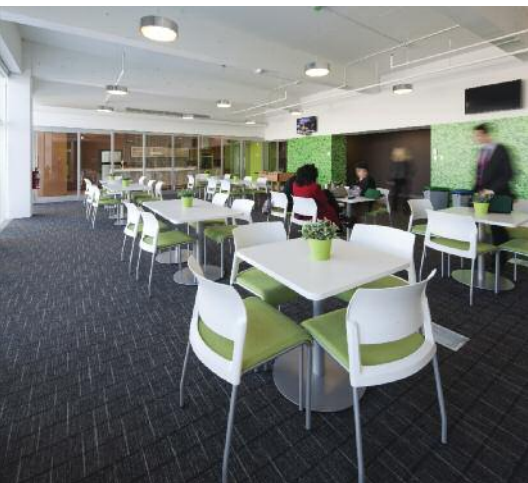
SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES WWW.SAUCIERPERROTTE.COM

2^e PRIX DU JURY | AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR COMMERCIAL

Le projet consistait à relocaliser la boutique dans un espace plus vaste. Et plutôt que de faire de l'intérieur de cet établissement un événement architectural, les concepteurs ont choisi de mettre en scène les collections de vêtements griffés en composant un univers qui se fait tour à tour écran lumineux, lieu d'exposition et défilé symbolique. Le jury a souligné la réussite de l'intégration de l'ensemble : il en résulte un environnement remarquablement cohérent au lieu d'une simple juxtaposition d'éléments décoratifs et d'étalages, comme c'est souvent le cas ailleurs.

Les architectes ont commencé par dévoiler les éléments d'origine de cette ancienne banque des années 1970, notamment le béton moulé de la voûte et de la mezzanine, les piliers structuraux et la brique. Ils ont ensuite habillé cet écran brut de miroirs, d'éclairages dissimulés et de parois de verre fumé afin d'en agrandir le volume par un effet d'optique, au point d'en rendre les contours flous. Les architectes ont, par exemple, soigneusement étudié l'espacement des luminaires du plafond pour donner l'illusion que leur tracé en pointillé lumineux se poursuit au-delà du mur de verre opaque. L'escalier arrière d'origine, tout en courbe, dramatise l'accès à l'étage, où sont logés le bureau de Michel Brisson et un salon V.I.P.

En brouillant les repères spatiaux, les architectes sont parvenus à faire des vêtements les véritables « vedettes » de cet univers dédié à la mode contemporaine masculine. Cette impression est renforcée par l'absence de mobilier traditionnel. Les penderies habituelles ont été remplacées par de grands cadres en aluminium peint noir qui descendent du plafond et donnent l'impression que les vêtements flottent dans l'espace. Tamisée derrière un plafond tendu ou dissimulé graphiquement dans les supports des vêtements, la lumière contribue, elle aussi, à créer cet ambiance diffuse dans laquelle les vêtements semblent prendre vie.



Le 300 St-Paul – Place TELUS

300, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC (QUÉBEC)

CLIENT | SOCIÉTÉ DU 300 ST-PAUL

ABCP ARCHITECTURE [BERGERON GAGNÉ MOREAU ST-PIERRE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES] WWW.ABCPARCHITECTURE.COM

EN COLLABORATION AVEC CLAUDE GUY, ARCHITECTE ATELIER@GUYARCHITECTES.COM

MENTION EX ÆQUO ATTRIBUÉE EN COLLABORATION AVEC RECYC-QUÉBEC

| RECYCLAGE ET RECONVERSION

Cet édifice modernisé selon les principes du développement durable est situé dans le secteur historique et patrimonial du Vieux-Port de Saint-Roch à Québec. Construit au début des années 1960 [par les architectes Mainguy et Turcotte] et issu du mouvement d'architecture moderne, le bâtiment témoigne d'une composition architecturale rigoureuse de laquelle se dégage une impression d'austérité. Cet ancien centre de tri postal, conçu à des fins de surveillance et d'entrepôt, comprend désormais des installations de mieux-être, une terrasse sur le toit, des fenêtres pleine hauteur, un stationnement intérieur et extérieur et des espaces commerciaux au rez-de-chaussée. L'un des défis que présentait la requalification de ce bâtiment désavantagé par ses murs aveugles et ses portes de débarcadère était d'améliorer son aspect extérieur et ses espaces intérieurs tout en conservant l'esprit de son architecture inscrite dans le patrimoine industriel moderne du Québec.

Le jury a estimé que le traitement de la façade et la revitalisation des espaces intérieurs constituent une nette amélioration non seulement pour les utilisateurs de l'édifice, mais aussi pour le paysage urbain de la ville de Québec. Outre une restauration des éléments de façade, comme la pierre et le cuivre, et le recyclage du marbre en pavé, les architectes ont récupéré la double hauteur des étages, autrefois surmontés de corridors de surveillance, pour en libérer l'espace et augmenter le fenêtrage d'origine. Cette initiative aura permis d'améliorer la luminosité intérieure et d'offrir une vue sur la Haute-Ville et le port. Dans le même esprit, l'agrandissement du dernier étage aura aidé à reconverter une partie du toit en terrasse paysagère.

En parallèle, le jury a reconnu les efforts déployés en matière de recyclage; les matériaux de construction contiennent plus de 30 % de leur poids en matières recyclées et, dans une proportion de plus de 40 %, proviennent de fournisseurs locaux, réduisant ainsi les impacts négatifs reliés au transport. Par ailleurs, des solutions ont été apportées au problème de l'enfouissement des déchets à la suite des démolitions. Afin de préserver les ressources naturelles et de réduire la consommation d'eau, l'édifice est équipé de toilettes double chasse, d'urinoirs à débit réduit de moitié et de robinets de lavabo à faible débit avec arrêt automatique. Les architectes ont également prévu un poste de recyclage centralisé à l'usage des utilisateurs de l'édifice.



VAN HOUTE

FONDS



MAISON-ATELIER DU MOINE URBAIN

3625, RUE SAINT-DOMINIQUE, MONTRÉAL SUPERFICIE | 65 m²

GABRIEL ROUSSEAU, ARCHITECTE WWW.GABRIELROUSSEAU.COM

CLIENT | MARIO LAFRENAIS

MENTION EX ÆQUO ATTRIBUÉE EN COLLABORATION AVEC RECYC-QUÉBEC

| RECYCLAGE ET RECONVERSION

Le projet consistait à construire une annexe de deux étages à la résidence de l'artisan, sur l'aire de stationnement. Le rez-de-chaussée abrite l'atelier de travail tandis que le premier étage, relié aux espaces de vie privés, est devenu une salle de séjour et de méditation. Tout dans cette réalisation est basé sur le recyclage et vise l'autosuffisance énergétique; jamais plus le spectre d'une tempête de verglas ne viendra troubler la tranquillité d'esprit de son propriétaire. L'utilisation de matériaux récupérés et recyclés est donc évidente et fait partie intégrante, tant pour des raisons budgétaires que philosophiques, de ce projet impliquant, de la part de l'architecte et du client, une approche à la fois artisanale et écologique.

Les assises du nouveau bâtiment ont été soigneusement étudiées afin de remédier à l'instabilité du sol argileux, omniprésent sur le Plateau Mont-Royal. C'est ainsi qu'un système de récupération des eaux de pluie et d'irrigation a été mis en place afin de stabiliser le volume de la couche argileuse du sol. Autre élément s'inscrivant dans une perspective de durabilité : grâce à la configuration de l'espace et à la combinaison de fenêtres et portes à battant, de ventilateurs et d'un sas servant à l'évacuation de la chaleur, la nouvelle annexe est dotée d'un système de ventilation naturelle qui s'adapte aux besoins saisonniers.

Pendant plusieurs années, le propriétaire, qui nourrissait l'idée de ce projet, avait récupéré des matériaux ici et là et les avait soigneusement entreposés. Ainsi, les poutres, le poêle et les luminaires proviennent de bâtiments démolis. Les huit panneaux solaires qui alimentent le système de chauffage ont été récupérés d'un ancien édifice gouvernemental. Le bois ayant servi à la fabrication des marches ou du lambris recouvrant les murs provient d'arbres tombés lors d'une tempête; chaque planche a ensuite été aplanie selon des méthodes artisanales traditionnelles. D'autres éléments ont des origines variées et parfois surprenantes, comme les lourdes portes d'entrée qui furent jadis celles d'une écurie de couvent et un autoclave converti en meuble de rangement.

Le jury a reconnu dans cette réalisation l'exemple probant d'un processus de construction visant l'utilisation systématique de matériaux recyclés. En outre, il a souligné que cette démarche permet de mettre en valeur le potentiel que représente le recyclage de matériaux pour des projets à petite échelle qui sont à la portée de tous.







THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

4353, RUE SAINTE-CATHERINE EST, MONTRÉAL SUPERFICIE | 4 560 m²

SAÏA BARBARESE TOPOUZANOV ARCHITECTES WWW.SBT.QC.CA

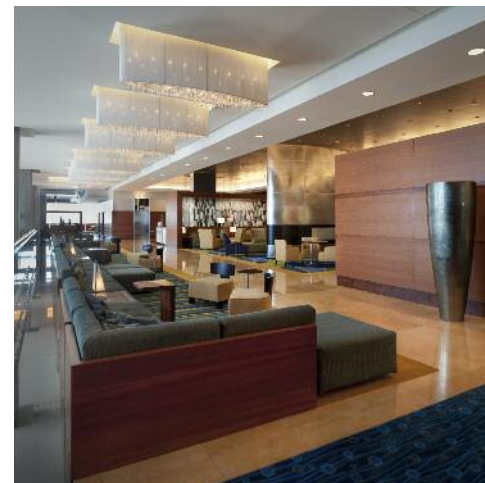
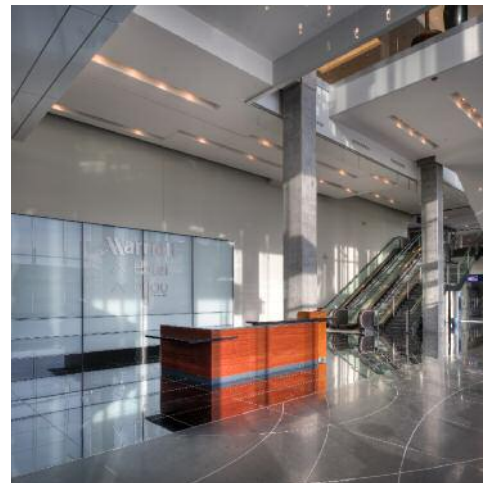
COLLABORATION SPÉCIALE | JULES DE LASALLE, ARTISAN, ATTITUDES ENR. [MOULAGE DES ÉLÉMENTS DU DÉCOR D'ORIGINE]

1^{ER} PRIX DU JURY | CONSERVATION ET RESTAURATION

L'ancien cinéma Granada des années 1930 de style beaux-arts a été transformé en un théâtre en 1976, passant de 1 685 à 850 sièges. Au moment d'entreprendre sa nouvelle cure de rajeunissement, le bâtiment avait non seulement subi l'usure du temps, mais il souffrait aussi de la vétusté de son système technique et de certaines déficiences fonctionnelles [angles de vue et acoustique]. Les architectes ont donc reçu le double mandat de restaurer ce bâtiment patrimonial et de rénover ses installations. Le jury a estimé qu'il s'agissait là d'un exemple de mise en valeur sensible et respectueuse, d'une intervention minutieuse et attentionnée supposant de nettes habiletés et connaissances en matière de restauration et ce, dans une approche architecturale très actuelle.

Ainsi les architectes ont su faire côtoyer la restauration d'éléments patrimoniaux avec des interventions contemporaines affirmant leur identité distinctive tout en préservant l'harmonie de l'ensemble. Sur la façade principale, la maçonnerie de pierres artificielles d'origine a été restaurée tout comme les vitraux des fenêtres de l'étage. La marquise, quant à elle, alourdie à la fin des années 1950, a retrouvé sa légèreté d'origine, sans toutefois en copier la décoration. En revanche, les concepteurs ont dynamisé l'ancienne façade de l'agrandissement de 1976 [la Salle Fred-Barry] en la revêtant de panneaux de fibrociment et ont animé son parvis avec une œuvre d'art, « La [les] leçon[s] plurielle[s] », réalisée par l'artiste Rose-Marie E. Goulet. Une baie vitrée crée désormais un lien visuel entre ce parvis et le foyer du bâtiment principal.

C'est dans la salle de spectacle que l'intervention a été la plus marquée. Les architectes ont accentué la pente de la salle afin d'améliorer les angles de vue sur la scène tout en la dégagant sur les côtés pour mettre en valeur le décor d'origine des murs latéraux, avec ses colonnades et ses balustrades ornementées. Celles-ci ont d'ailleurs été entièrement restaurées, de nouvelles moulures fabriquées dans des matériaux plus résistants remplaçant à l'identique les plâtres d'origine endommagés.



HÔTEL MARRIOTT DE L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU ET SIÈGE SOCIAL D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL

800, PLACE LEIGH-CAPREOL, DORVAL SUPERFICIE | 30 000 M²

PROVENCHER ROY + ASSOCIÉS ARCHITECTES WWW.PRAA.QC.CA

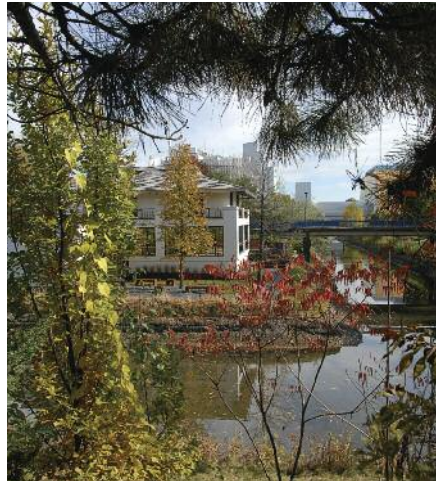
1^{RE} MENTION ATTRIBUÉE EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
ET SOCIÉTÉ LOGIQUE | ARCHITECTURE ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Le programme de l'hôtel comprend 274 chambres et 5 suites, un restaurant, un bar, un café ouvert jour et nuit, un centre de congrès avec ses salles de réception, un salon VIP, une piscine ainsi qu'un spa et un gymnase et tous les services connexes. Le programme du siège social d'ADM inclut, outre une cafétéria et des bureaux, plusieurs salles de réunion, de conférence, d'entrevue, d'archives et d'informatique.

L'ensemble épouse les grandes lignes du vocabulaire architectural de l'aéroport sous le signe de l'élégance, de la fluidité et de l'efficacité. Son expression architecturale, basée sur une recherche contemporaine en matière de structure et de mur rideau, propose des variations tectoniques illustrant clairement chacune des composantes de l'édifice. L'hôtel et l'établissement d'affaires de calibre international ont retenu l'attention du jury non seulement pour leurs qualités architecturales, mais aussi pour l'exemple qu'ils constituent en matière d'accessibilité universelle, autant dans la conception des espaces publics et des bureaux que des chambres. Il s'agit d'un lieu facilement repérable et accessible au sein duquel tous les usagers, sans exception, peuvent bénéficier des environnements offerts de la même façon et en utilisant un parcours similaire. À l'intérieur, la dimension des espaces publics, l'absence programmée d'obstacles et de saillies et un contraste de couleurs adéquat aident grandement au déplacement et à l'orientation. En outre, un mobilier et un équipement conçus pour tous [comptoirs de réception de différentes hauteurs et toilettes universelles à proximité des toilettes publiques] ainsi qu'une signalisation efficace [indications en braille, avertisseurs sonores et visuels] facilitent l'accessibilité universelle des espaces publics.

Le jury a été particulièrement sensible aux efforts inhabituels déployés pour rendre la piscine accessible à tous, comme en témoigne l'aménagement permettant l'accès au bassin. Par ailleurs, les circulations verticales sont bien regroupées [proximité des escaliers et des ascenseurs] et protégées pour les personnes ayant une déficience visuelle. Les escaliers sont fermés par des panneaux de verre teinté, ce qui contribue à atténuer les problèmes posés par les troubles de l'anxiété. En ce qui concerne les espaces privés, les chambres répondant aux critères d'accessibilité universelle [barres d'appui, avertisseur visuel, robinetterie accessible, etc.] sont offertes dans toute la gamme des tarifs. En outre, chacune d'elles est contiguë à une chambre communicante, conçue pour un accompagnateur éventuel.





RESTAURATION DU PAVILLON DE LA JAMAÏQUE DE L'EXPO 67 À L'ÎLE NOTRE-DAME

PARC JEAN-DRAPEAU, CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE, MONTRÉAL SUPERFICIE | 419 M²

CLIENT | SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

2010 | RÉAL PAUL, ARCHITECTE, PIERINA SAIA, ARCHITECTE PIERINASAIA@REALPAUL-ARCHITECTE.COM 1967 | GEORGE F. EBER

2^E MENTION ATTRIBUÉE EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC
ET SOCIÉTÉ LOGIQUE | ARCHITECTURE ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La sensibilisation aux rares vestiges du patrimoine architectural de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal de même que les préoccupations de l'heure pour le développement durable et l'accessibilité universelle ont amené la Société du parc Jean-Drapeau à lancer le projet de réfection de ce pavillon, entouré d'eau, conçu dans l'esprit traditionnel des auberges et des grandes propriétés des plantations de canne à sucre.

Le jury rend hommage à cette restauration tant pour ses qualités intrinsèques, qui rendent le bâtiment universellement accessible, que pour l'exemple qu'il constitue. Il démontre en effet de façon éloquent que'il est toujours possible de restaurer un bâtiment existant tout en faisant en sorte qu'il réponde aux principes d'accessibilité universelle, même lorsque le projet est modeste. Malgré les difficultés posées par la restauration d'un bâtiment patrimonial en fonction de ces principes d'accessibilité, les architectes ont su intégrer cette approche à leur planification. Une attention toute particulière a ainsi été portée à des impératifs de base, comme l'élimination systématique des différences de niveau, l'absence d'obstacles, la sécurité des déplacements et l'accessibilité aux équipements. Le jury a apprécié la façon dont les architectes se sont assurés de l'accessibilité du pavillon depuis la rue, en prévoyant un accès général avec une faible pente. Par ailleurs, le bâtiment de plain-pied évite soigneusement les seuils ou les changements de niveau entre les différents espaces. En outre, les architectes ont veillé à l'adhérence optimale des revêtements de sol, qu'il s'agisse des planchers de bois recouverts d'un vernis au latex mat ou des carreaux de céramique antidérapants.

L'espace intérieur est minimaliste et dégagé, autant pour des considérations de conservation patrimoniale que pour la compréhension des espaces. Outre le fait qu'elle garantit une bonne pénétration de la lumière naturelle, la fenestration jusqu'au sol permet à tous de bénéficier d'une vue sur l'extérieur. Concernant les équipements, le jury a noté avec satisfaction l'accessibilité des toilettes autant de l'intérieur que de l'extérieur du bâtiment. La porte d'entrée est munie d'une ouverture automatique et les poignées de portes du vestiaire sont ergonomiques. Enfin, le mobilier intégré est accessible à tous de même que le comptoir du bar et les lavabos des toilettes.

Après quarante-cinq ans d'existence, le pavillon a retrouvé son éclat d'autrefois sans perdre son pouvoir évocateur d'une île des Caraïbes et de sa présence à Terre des Hommes. Le lieu est utilisé pendant la saison estivale pour la tenue de célébrations (mariages, fêtes de finissants, etc.) et d'événements spéciaux d'entreprises.







RÉSIDENCE ANDRÉ-COINDRE [1965]

5130, RUE SUZANNE-LAMY, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES COÛT DE CONSTRUCTION | 1,3 M\$

PROPRIÉTAIRES 1965 | CONGRÉGATION DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR [CORPORATION DE L'ÉCOLE NORMALE NOTRE-DAME-DE-FOY] 2003 | CORPORATION DU CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

ARCHITECTE JEAN-MARIE ROY

PRIX PÉRENNITÉ LES AFFAIRES

CE PRIX SOULIGNE LA DURABILITÉ ET LES QUALITÉS ARCHITECTURALES D'UN BÂTIMENT ÉRIGÉ AU QUÉBEC IL Y A 25 ANS ET PLUS.

À quelques minutes à l'ouest de Québec, un ensemble tout à fait exceptionnel érigé au milieu des années 1960 est, plus que tout autre monument, un fleuron architectural du mouvement moderne dans la région de la Capitale-Nationale. Les concepteurs du Campus Notre-Dame-de-Foy ont fait preuve de vision dans le choix du site et de la conception architecturale. Bien avant que l'écologie soit au centre de nos préoccupations, les Frères ont prouvé leur souci de l'environnement. « C'est du développement durable, avant la lettre », a commenté le jury. Tel qu'il est, le Campus Notre-Dame-de-Foy est une réalisation dont le Québec peut être fier.

La résidence André-Coindre est le premier bâtiment à avoir été construit sur le campus. Si sa vocation a changé en 1990 avec le départ des Frères du Sacré-Cœur, ses occupants d'origine, aucune transformation majeure n'a été nécessaire pour faire de l'ancienne résidence universitaire le centre de congrès qu'il est devenu. C'est, selon le jury, un bâtiment qui a su vieillir avec grâce. Son architecture n'est d'ailleurs pas la seule à avoir traversé les années sans ride, l'esprit du bâtiment et son usage demeurant d'actualité.

Le jury a souligné la valeur du message que nous transmet cet édifice, à savoir l'importance de préserver le patrimoine architectural du mouvement moderne qui n'est jamais apparu plus menacé qu'au cours des dernières décennies. Avec ses volumes et son langage architectural si caractéristiques de son époque, il est effectivement considéré comme un très bel exemple de ce mouvement. D'ailleurs, le campus Notre-Dame-de-Foy figure dans le catalogue international du DOCOMOMO et la résidence André-Coindre est sans contredit l'un des pavillons les plus réussis du campus en raison de ses qualités plastiques, de l'exploitation judicieuse du terrain en pente et de sa forte présence au sein du paysage en raison de sa hauteur. De surcroît, le fait que l'architecte ait en quelque sorte conçu ce pavillon comme un prototype lui confère un statut tout particulier. Déjà à l'époque, l'architecte avait eu le souci de préserver l'environnement, notamment en construisant la résidence dans une pente, en réutilisant sur place la terre provenant des travaux d'excavation et en enfouissant le réseau de câbles électriques. Même l'aménagement paysager prévoyait limiter l'impact visuel et sonore des automobiles. Le jury a trouvé remarquable que l'on ait su ainsi prendre soin non seulement de l'édifice, mais également de l'environnement paysager dans lequel il s'insère.



JEAN-PAUL PENOSWAY, OUVRIER,
MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ ALGONQUINE DE KITCISAKIK,
EN COMPAGNIE DE GUILLAUME LÉVESQUE, ARCHITECTE,
LAURÉAT DU PRIX ACTION 2011



1^{re} VISITE À KITCISAKIK | DE G. À D. : LAYLA McLEOD, JEAN-CHRISTOPHE LEBLOND, MARIE-EVE MORIN, GUILLAUME LÉVESQUE, ANNE DUSSUD, AUGUSTIN PENOSWAY, BERNARD McNAMARA, AYMERIC GRAIL, EDMOND BRAZEAU, JEAN-BAPTISTE PENOSWAY [2008]



CHANTIER DE LA MAISON DE DANNES MICHEL | DEBOUT : ANNIE MOREL, RODNEY BRAZEAU, MARIE-HELENE BEAUDRY | ASSIS : GUILLAUME LÉVESQUE ET HÉLÈNE BRAZEAU [2010]



MAISON RÉNOVÉE DE JEAN-PAUL PENOSWAY [AOÛT 2010]

GUILLAUME LÉVESQUE, ARCHITECTE, PA LEED

CHARGÉ DE MISSION AVEC LES ALGONQUINS À KITCISAKIK, ARCHITECTES DE L'URGENCE CANADA
WWW.GUILLAUMELEVESQUE.COM WWW.ARCHITECTES-URGENCE.CA

Guillaume Lévesque croit en l'implication bénévole de l'architecte au bénéfice de la société et de communautés dans le besoin. En 2008, il proposa à l'ONG Architectes de l'urgence Canada de mener une première mission en sol canadien, soit en Abitibi en vue d'améliorer les conditions de vie et d'habitation de la communauté algonquine de Kitcisakik.

En deux ans [2008 – 2010], Guillaume Lévesque a non seulement permis d'amorcer un processus de rénovation des maisons de cette population de 500 habitants, mais il a également suscité un vaste mouvement de solidarité au sein de sa propre communauté et de celles des autochtones, mobilisant au passage des entreprises et les gouvernements québécois et canadien et redonnant confiance et fierté à la population du village algonquin. « Guillaume Lévesque honore la profession », a souligné le jury du prix Action. Il a démontré de façon novatrice que les architectes pouvaient servir une cause et s'y rallier. Au-delà des promesses, ses actions se sont traduites par des réalisations concrètes.

Ainsi, à la fin de l'année 2010, huit maisons avaient été rénovées et un plan était en place pour en rénover une trentaine d'autres au cours des trois prochaines années. L'originalité de cette initiative tient à ce qu'elle est devenue un vecteur d'émancipation pour la population autochtone, poussant ses membres à s'impliquer personnellement dans le projet par la création d'une corporation locale du logement, la mise en place, grâce à la Fondation Frontières, de deux moulins à scie et la formation des membres de la communauté. Le projet aura servi de catalyseur, notamment en suscitant la participation bénévole de plus d'une trentaine d'architectes et de stagiaires en architecture, un déblocage de fonds publics et des dons d'équipements et de matériaux de la part d'entreprises privées et divers organismes d'aide humanitaire.

ARCHITECTURE ET LITTÉRATURE CONJUGUÉES

Des architectes dont les réalisations sont primées nous révèlent les œuvres littéraires ou artistiques, films et documentaires qui les ont inspirés ou qui ont façonné leur esprit créateur et leur conception de l'architecture. Du passé au présent et en projection dans le futur, architecture et littérature se côtoient dans le rêve et la réalité, de la théorie à la pratique, de l'idéation à la révélation, de l'écrit au bâti.

LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, Paris, France, 1923 – Recueil d'essais
FRÈRE MARIE-VICTORIN, *La flore laurentienne*, 1935, 917 p., 2 800 illustrations – Livre
GODARD, Jean-Luc, *Le mépris*, 1963 – Film
VERNE, Jules, *Voyage au centre de la Terre*, France, 1864, 1867 – Roman d'aventures et de science-fiction
VERMEER, Jan, *La leçon de musique*, 1962-1964 – Peinture, huile sur toile
COCTEAU, Jean, *Orphée*, 1949 – Film

« Les ouvrages clés de Le Corbusier et du frère Marie-Victorin ont joué un rôle crucial dans le développement d'un mode de pensée axé sur le lien entre nature et environnement construit et sur l'expression formelle de la fonction. | Scandinave Les Bains Vieux-Montréal : Le caractère dramatique de l'emplacement et de la cinématographie du film *Le mépris*, tourné sur le site de la Villa Malaparte, fait écho au lien significatif entre l'eau, la géologie, l'architecture et l'humain. Les couleurs utilisées dans ce long métrage y jouent également un rôle important. En choisissant la planète Terre comme sujet central, le roman de Jules Verne révèle, pour sa part, les différentes facettes de l'expérience humaine en situation d'extrême chaleur, de froid et de profondeur – autant de conditions importantes dans l'expérience du spa. | Boutique Michel Brisson : *Orphée* est un film important puisqu'il se base sur la notion du passage entre un monde réel et un monde imaginaire par l'entremise d'un miroir. Cette idée du miroir est fondamentale dans la boutique. La surface réfléchissante longue et noire ainsi que les larges miroirs sont utilisés de manière à transformer notre perception initiale d'un espace "brutal" en un espace nettement différent, spacieux, lumineux et éphémère. L'œuvre de Vermeer est inspirante, en ce sens qu'elle amène l'idée d'un lieu qui se comprend lorsqu'il est perçu dans un miroir. »

Gilles Saucier, architecte
Saucier + Perrotte architectes

FRÖMKE, Susan, EISENHARDT, Bob, MAYSLES, Albert, *Concert of Wills: Making the Getty Center*, 1997 – Documentaire de 100 minutes

« Ce documentaire présente une bonne analyse des processus d'architecture. Il permet de saisir la nature méticuleuse de l'architecture de même que les efforts requis pour réaliser un design intemporel. »

Anh Le Quang, Lucien Haddad, Azad Chichmanian
DCYSA Architecture & Design

BORGES, Jorge Luis, *Fictions*, 1944 – Recueil de nouvelles

« "*La bibliothèque de Babel*", l'une des nouvelles du recueil, évoque des univers et des destinations étranges. Les paradoxes, la recherche de la nature et de l'infini sont pour moi une source d'inspiration intarissable. »

Gabriel Rousseau, architecte

RYBCZYNSKI, Witold, *Home, A Short History of an Idea*, New York, Penguin Books, 1987, 272 p.

« Ce livre a su m'inculquer le sens profond de l'idée d'habiter un lieu, une maison. »

Stéphane Rasselet, architecte
_naturehumaine

OPPENHEIMER DEAN, Andrea, HURSLEY, Timothy, *Rural Studio: Samuel Mockbee and an Architecture of Decency*, New York, Princeton Architectural Press, 2002, 170 p.

« Samuel Mockbee [1944-2001] a voué sa carrière d'architecte et d'enseignant à l'amélioration des conditions de vie de communautés défavorisées du sud des États-Unis. Son travail avec les étudiants de l'Université d'Auburn, en Alabama, a été très inspirant pour moi, notamment dans mon approche du peuple algonquin de Kitchisakik. Le livre, généreusement commenté et illustré, présente une douzaine de maisons, d'églises, de parcs, de pavillons et de centres communautaires. Il démontre qu'il est possible de faire une architecture à la fois abordable et créative, capable d'améliorer la qualité de vie des gens de façon importante, et ce, à l'aide de matériaux recyclés et de techniques de construction simples. Il signe un vigoureux plaidoyer en faveur de la dignité humaine et d'une architecture engagée. »

Guillaume Lévesque, architecte
Instigateur de la mission
d'Architectes de l'urgence Canada à Kitchisakik

KOOLHAAS, Rem, BOERI, Stefano, KWINTER, Sanford, FABRICIUS, Daniela, TAZI, Nadia, OBRIST, Hans Ulrich, *Mutations*, Actar / Arc-en-rêve, 2001, 720 p. – Livre
JODIDIO, Philip, *Architecture now!*, Taschen – Série de livres
KOOLHASS, Rem, MAU, Bruce, édité par Jennifer Sigler, *S,M,L,XL*, New York, Monacelli Press, 1995, 1376 p. – Recueil d'essais

« Ces ouvrages nous ont marqués par les réflexions qu'ils proposent sur les bases de référence à revoir pour une création à la fois contemporaine et significative. Les théories et les analyses au sujet de la ville et de l'architecture du XXI^e siècle ainsi que les références connexes sont utiles et pertinentes. »

Jonathan Bisson, architecte
Bisson I associés architectes
Carl Charron, architecte

GOUBERT, Jean-Pierre, *Du luxe au confort*, coll. Modernités XIX^e & XX^e, Paris, éditions Belin, 1988, 192 p. – Livre

« Jean-Pierre Goubert est maître de conférences [retraité] à l'École des hautes études en sciences sociales et conseiller scientifique au ministère du Logement à Paris. Ses principaux ouvrages traitent de la maladie, de la médicalisation et de l'avènement de la santé dans la société française depuis la fin du XVIII^e siècle. *Du luxe au confort* met en perspective l'évolution de la notion du confort à travers les époques et selon diverses couches de la société. Contrairement à plusieurs ouvrages sur l'architecture, celui-ci en souligne la notion immatérielle, probablement la plus importante et la plus fondamentale. »

François Moreau, architecte
ABCP Architecture

MORISSET Gérard, membre de la Société royale du Canada, *L'architecture en Nouvelle-France*, Québec, Canada, collection Champlain, 1949, 250 p.

« Il y a deux manières d'abîmer un pays. Soit en faisant disparaître, l'un après l'autre, les monuments dignes d'intérêt qui en sont la parure; soit en les noyant dans des masses de constructions médiocres qui les soustraient au regard, ou leur enlèvent, par un voisinage encombrant, une part de leurs qualités architecturales. Il y a longtemps que nous avons combiné ces deux manières d'enlaidir notre paysage... Il importe donc de conserver le peu qui reste du patrimoine architectural de nos ancêtres. Non en l'accorodant à notre goût débile ou au caprice vulgaire de ceux qui se disent peintres-décorateurs [...]. » [p. 8-9]

« Ce passage nous a marqués. Il traduit de façon inquiétante mais précise ce que la société a fait et continue de faire à son patrimoine architectural. Bien que ce livre ait été publié dans les années 1940, cet extrait est d'actualité et nous nous y référons chaque fois que nous intervenons en milieu urbain ou ancien. »

Anne Carrier, architecte
AC / a

REMERCIEMENTS Le programme des prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec vise à présenter au public le summum de l'architecture sous toutes ses facettes. Outre ce livret et l'exposition qu'il complète [présentée à la Grande Bibliothèque ainsi qu'au Musée de la civilisation à Québec en 2011], le programme comprend des visites architecturales, une vidéo promotionnelle, des présentations et rencontres éclair avec les architectes et enfin plusieurs activités festives organisées sur les lieux primés.

Des partenaires d'exception appuient avec ferveur ce programme et nous tenons à leur témoigner notre plus sincère gratitude.

PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES MAJEURS



Conseil des Arts
du Canada



PARTENAIRES ASSOCIÉS

ILS PRÉSENTENT UN PRIX DANS UNE CATÉGORIE

JOLI-COEUR LACASSE AVOCATS

LES AFFAIRES

LOTO-QUÉBEC

SOCIÉTÉ LOGIQUE

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION DU QUÉBEC

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

COLLABORATEURS

À LA PRODUCTION OU À LA DIFFUSION

ALCOA

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BUREAU DU DESIGN DE LA VILLE DE MONTRÉAL

JOURNAL MÉTRO

KOLLECTIF.NET

LES AFFAIRES

MP REPRODUCTIONS

MUSÉE DE LA CIVILISATION À QUÉBEC

VOLUME2 ET V2COM.BIZ

ACCUEIL DES JURYS

CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

HÔTEL GAULT

PARTENAIRES

DES CÉRÉMONIES DE CLÔTURE

AECON

GRAND & TOY BUREAU SPEC

CÉRAGRÈS

CONSULTANTS SMI

GROUPE CONSEIL SD

INDUSTRIES A. MERGL

KAWNEER

PROCAD CONSULTANTS

SICO

SOPREMA



↖ KITCISAKIK
56

I LA POCATIÈRE
18

FLEUVE
SAINT-LAURENT

44 QUÉBEC I

ST-AUGUSTIN-DE-DESMAURES I

54

I LÉVIS 16

I SAINT-JEAN-DE-MATHA
12

I SAINT-HIPPOLYTE
30

10 14 22 24 32 36 38
40 42 46 48/50

MONTRÉAL I

I LONGUEUIL 26

I ÎLE NOTRE-DAME 52

I SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE 20

I CANTON DE CLEVELAND, ESTRIE
28

I SHERBROOKE 34

QUÉBEC



10



12



14



16



18



20



22



24



26



28



30



32



34



36



38



40



42



44



46



48



50



52



54



56



Le programme des Prix d'excellence en architecture souligne, depuis 1978, la contribution essentielle des architectes québécois au cadre bâti. Les prix, accordés tous les deux ans par l'Ordre des architectes du Québec, permettent de désigner et de mettre en valeur des projets exemplaires réalisés au Québec et ailleurs dans le monde. Attribués non seulement aux architectes mais également à leurs clients et collaborateurs, ils contribuent à souligner la synergie nécessaire à la production d'œuvres de qualité.

Ce *Parcours littéraire* d'une architecture gagnante, qui succède au *Parcours commenté* publié en 2007, présente vingt-quatre réalisations architecturales remarquables. Cet échantillonnage, révélateur d'une grande vitalité, réunit de véritables bijoux d'architecture tous azimuts : des maisons de vacances et de week-end aux formes étonnantes, un agrandissement astucieux pour petit budget, des ensembles d'habitations pour des jeunes et pour des religieuses, des aménagements intérieurs résidentiels et commerciaux bien pensés, une place de festivals animée avec ses vitrines habitées, un lieu de culte en communion avec la nature, des théâtres reconstruits ou restaurés où l'ancien côtoie le présent, des établissements multifonctionnels dotés d'espaces lumineux où il fait bon enseigner et apprendre, des bâtiments réanimés à la suite d'un recyclage consciencieux et d'une valorisation architecturale qui font honneur à leur propriétaire et enfin, des édifices industriels où technologie et architecture fusionnent au profit du développement durable.

En outre, plusieurs architectes dont les réalisations sont primées révèlent leurs sources d'inspiration littéraires, celles qui ont façonné leur brillant esprit créateur.